

## Adresse

Boulevard du Château 12 - 7800 ATH

☎ 068 26 88 85

☎ 0477 80 11 49

✉ [secps@itcb.be](mailto:secps@itcb.be)

SITE: [www.eps-boussu-ath.be](http://www.eps-boussu-ath.be)

## Direction

Pierre COQUELET

## Nos bureaux sont ouverts:

Du lundi au jeudi de 17h00 à 20h30

## Inscriptions :

Dès le 30 août à Boussu (du lundi au vendredi 14h—20h)

Le 29 août (14h—20h) et à partir du 4 septembre à Ath (du lundi au jeudi)

## Plan d'accès

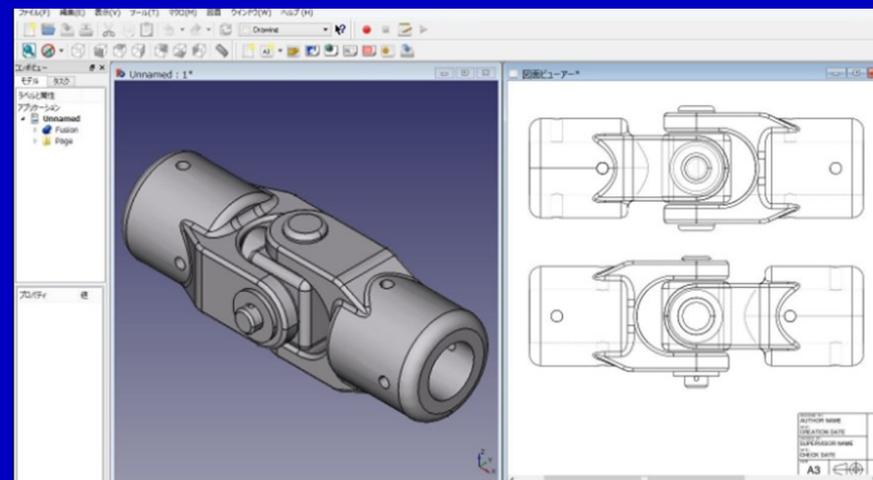


# Institut Technique Libre

Promotion sociale



Ath



**DESSIN ASSISTÉ PAR ORDINATEUR EN  
TROIS DIMENSIONS (DAO 3D)**

Cette formation vise à permettre à l'étudiant, placé devant un poste de travail équipé d'un logiciel de dessin assisté par ordinateur, de réaliser et produire un dessin en trois dimensions et particulièrement :

- d'élaborer une stratégie de travail en vue de sa réalisation,
- d'établir la représentation volumique,
- de la visualiser,
- de l'imprimer.

### **Conditions d'admission**

Avoir réussi l'unité d'enseignement « Bases de dessin technique » classée au niveau de l'enseignement secondaire supérieur ou test d'admission.

### **Droits d'inscription**

64,40 €

20 € pour les demandeurs d'emploi, les étudiants de moins de 18 ans, les bénéficiaires de l'AVIQ, les bénéficiaires du CPAS, les enseignants sous certaines conditions.

### **Horaire des cours**

80 périodes

Le mercredi du 24/01/2018 au 20/06/2018 + le jeudi 01/02/2018

De 17h30 à 20h50

### **Quelles démarches effectuer pour m'inscrire ?**

- ✓ Fournir ma carte d'identité pour photocopie.
- ✓ Remplir une fiche d'inscription au secrétariat.
- ✓ Signer le "reçu école" dès paiement.
- ✓ Remettre mon diplôme le plus élevé au secrétariat (CEB, CESS, ...) ou remettre l'attestation de l'unité de formation précédente. ou réussir un test d'admission pour entrer en formation.
- ✓ Payer les droits d'inscription en fonction de votre statut.
- ✓ Autres démarches :

#### **Je suis demandeur d'emploi :**

—> je remets mon numéro d'inscription du Forem.

#### **Je suis bénéficiaire du CPAS :**

—> je le signale au secrétariat et je remets une attestation de bénéficiaire du revenu d'intégration.

#### **Je suis inscrit auprès de l'AWIPH :**

—> je remets une attestation obtenue auprès de l'AWIPH.

#### **J'ai moins de 18ans :**

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon établissement scolaire prouvant mon inscription.

*Une attention toute particulière est accordée aux étudiants en situation de handicap. Chaque situation est étudiée individuellement et les conseils des études mettent tout en œuvre pour essayer de rendre l'apprentissage accessible à tous.*

*Personne de référence à contacter: Mme Degreuve Sophie*